

REFLEXIONS

sur la vie



et la mort



d'un marais

Par Jean-Paul BARRY

Un universitaire a pris connaissance d'un projet publié dans le journal de Saint-Laurent d'Aigouze (n°3, en juillet 2009, page 30), consacré à la valorisation du patrimoine : un itinéraire privilégié pour découvrir la Camargue par l'aménagement d'un parking et d'une liaison piétonne aux abords de la Tour Carbonnière. Les visiteurs pouvant ainsi profiter de cette étape lors de la découverte de notre patrimoine et de la Camargue qui, par sa diversité, attire de plus en plus les passionnés de nature.



1



2



3



4

Une première réflexion :

le lieu choisi, connu sous le nom "La Critique" (photo 1), se situe au contact des marais et du deuxième cordon littoral, daté du Versilien soit 10.000 ans. Cette situation privilégiée aurait pu être retenue pour une modification du tracé de la passerelle ou, de préférence, pour créer un itinéraire écologique et pédagogique particulièrement à la mode dans notre société actuelle.

En effet, sur une surface réduite autour du modeste mazet, se juxtapose toute une série de biotopes présentant chacun leur propre groupement de végétaux halophiles, psamophiles, hydrophiles ; le long des roubines des formations arborées à Tamaris, Pins, Fillarias..

Un parcours écologique aussi varié sur un aussi petit espace est exceptionnel et aurait apporté un complément scientifique à un projet à l'évidence touristique.

Il s'agit d'un choix, nos compatriotes apprécieraient cette juxtaposition de la science et du tourisme. Ce serait à l'honneur de notre commune de la promouvoir ; il suffit de le vouloir.

Une deuxième réflexion :

Pourquoi le projet omet-il de présenter le marais situé au nord du Vistre Vieux qu'enjambe la Tour Carbonnière ?

Le viaduc (photo 2) édifié au 18e siècle (qui soutient la route actuelle) traversant ce marais du nord au sud, est un splendide observatoire écologique qui permet après diverses analyses floristiques des réflexions pédagogiques.

Il y a une vingtaine d'années ce marais était colonisé dans sa totalité par un groupement végétal spécifique, existant depuis des siècles, des zones dépressionnaires gorgées d'eau douce :

la formation (photo 3) à Roseau des marais, nommée aussi *Phragmites*, une graminée de haute taille.

L'homme au cours des temps avait appris à l'exploiter, car il en connaissait son cycle biologique : fauché en août après l'assèchement du biotope, mis en botte, il en tirait profit. A l'automne, le retour de l'eau assure sa repousse naturelle.

Ainsi au cours des siècles, la permanence de cette formation fut assurée. C'est un exemple exceptionnel d'une cohabitation parfaite entre l'homme et la Nature qui, bien avant notre époque, avait réalisé l'utilisation d'une ressource naturelle renouvelable.

Bel exemple pédagogique.

Actuellement cette exploitation a diminué; elle existe toujours à l'ouest du viaduc aux abords de la tour. Si elle s'arrête, la formation à Roseau des marais perdure et s'enrichit de nouvelles espèces propres à ce biotope.

Mais si, hélas, on veut l'utiliser différemment, comme par exemple par un pâturage mal conduit (photos 4 et 5), la végétation naturelle disparaît définitivement, une autre lui succède constituée d'espèces végétales d'une grande banalité et indicatrice de surpâturage. Ce spectacle désolant est celui qui nous est offert à l'est du viaduc (photo 6). Il peut durer des décennies. Mais qui s'en aperçoit ! Un paysage n'étant qu' apparence.

Conclusion : en une vingtaine d'années, l'homme conservateur de la nature en est devenu son destructeur.

Du point de vue culturel, les sciences écologiques qui analysent notre environnement et souhaitent souvent le protéger ne semblent pas être une préoccupation récente. Ne plongent-elles pas leurs racines dans les très anciennes religions panthéistes qui divinisaient la nature ; l'homme ne pouvant la modifier car c'était le domaine des génies tutélaires qu'il vénérât. Cette multiplication des génies s'oppose à l'anthropocentrisme de nos religions monothéistes qui a fait l'homme roi de la création ; la Nature est son royaume, qu'il peut modifier selon son bon plaisir.

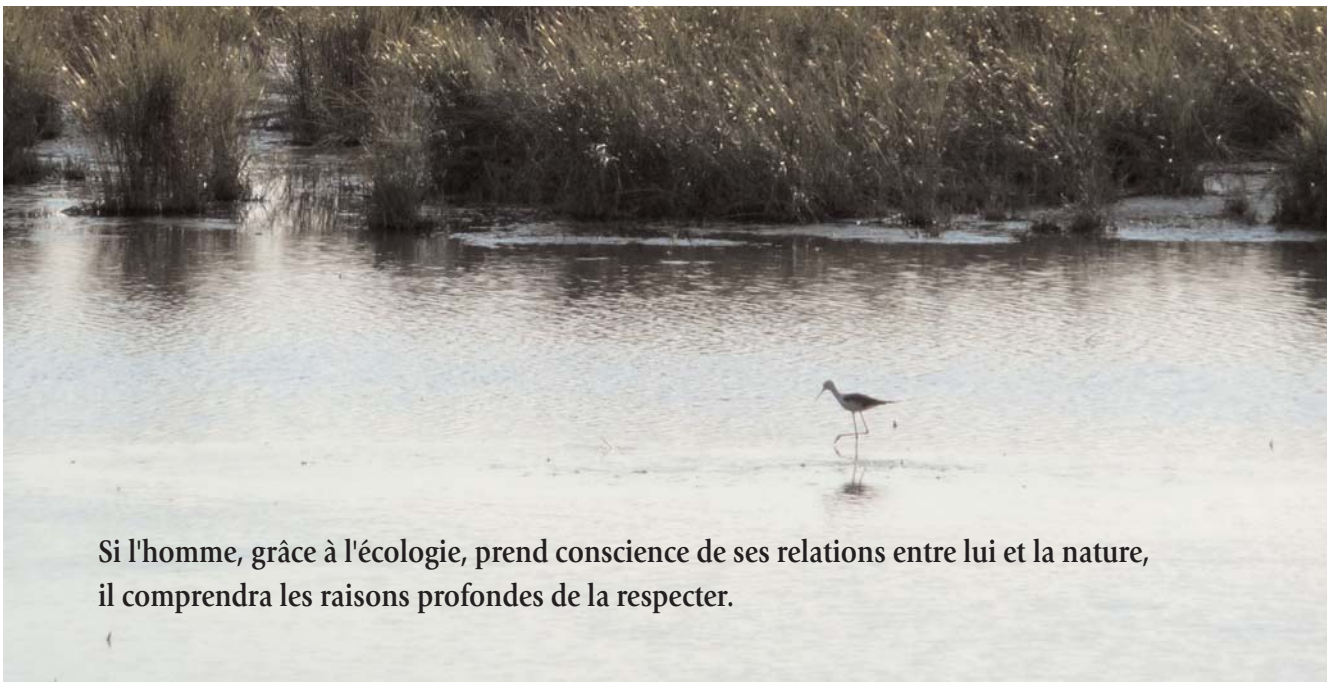
La prise de conscience écologique actuelle ne serait-elle pas aussi une forme de contestation inconsciente de ce droit régalien ?



5



6



Si l'homme, grâce à l'écologie, prend conscience de ses relations entre lui et la nature, il comprendra les raisons profondes de la respecter.